

Ensemble, pour une meilleure cohabitation Bus-Vélo

La percée de la culture “verte” et “développement durable” et l'arrivée de Vélib' ont très fortement encouragé l'utilisation du vélo chez les urbains qui désormais représente une part significative et en constante augmentation des déplacements.

Alors, pour bien rouler ensemble, respectons les principes de cohabitation.








Couloirs de bus
INTERDITS
aux vélos



Pour rouler à vélo, il faut
respecter le code de la route !
En cas d'infraction, un cycliste sera
verbalisé au même titre qu'un
automobiliste ou un conducteur
de bus.

Quelques conseils pour
partager la voirie en toute sérénité.

Côté Vélo

-  Je ne dépasse pas un bus même arrêté à son point d'arrêt. Il serait susceptible de ne pas me voir au redémarrage.
-  Je fais très attention à mon environnement. Un bus à l'approche ne fait pas de bruit et je peux me faire surprendre à tout moment.
-  Je ne téléphone pas à vélo, j'ai besoin de mes deux mains pour circuler avec stabilité et signaler un arrêt ou un de changement de direction.
-  J'évite de porter des oreillettes qui me coupent de la réalité des dangers.
-  Je garde mes distances lorsque le bus signale une manœuvre et risque de ne pas me voir.

Côté Bus

-  Je ne dépasse pas un cycliste à l'approche du point d'arrêt.
-  J'utilise la clochette à l'approche d'un cycliste afin qu'il enregistre ma présence.
-  Je prête une attention particulière aux utilisateurs inexpérimentés ou porteurs d'oreillettes.
-  J'utilise toujours mes clignotants pour informer les autres usagers de mes changements de direction.
-  Je ne dépasse que si toutes les conditions de sécurité sont réunies (distance, contrôle des rétroviseurs).

J'y
vais

Couloirs de bus
AUTORISÉS aux vélos



Bus & vélo
bien rouler ensemble

